



Conseil Départemental de l'Action Sociale de la Haute-Vienne Réunion du mardi 4 avril 2023

PRÉSENTS :

Administration :

Mme GABELLE Véronique, Présidente
Mme LECHEVALIER Florence, DGFIP
M LERAY Charles, DGFIP
Mme VALARCHER Pascale, Douanes
Mme ARINI Françoise, SGCD/DDETSPP (présente à titre informatif)

Organisations syndicales :

Patricia VIOLET et Philippe LEFORT représentants FO ;
Éliette Jafflin-Millet : experte FO ;
Représentants CGT ;
Représentants Solidaires ;
Représentants CFDT-CFTC.

Délégation de l'action sociale :

Évelyne DESBAL, Déléguée de l'action sociale
Fanny RABBIA, Assistante sociale

Désignation du secrétaire adjoint : Mme JACQUEMIN Nathalie (CFDT/CFTC)

Le quorum est atteint, la réunion peut se tenir.

La lecture d'une liminaire est faite par Solidaires.

Réponse de la Présidente :

Les éléments d'ordre national, évoqués dans la liminaire, ne seront pas développés ici : retraite, inflation, etc.

Concernant la note d'orientations pour l'action sociale (détaillée au point 3)), la Présidente indique que la réunion des Présidents de CDAS initialement programmée mi-mars a été reportée en raison du contexte social.

De ce fait, elle précise détenir à ce jour, les mêmes informations que les personnes présentes à ce CDAS. Ces différentes orientations débattues en début de séance, sont abordées point 3) de ce compte rendu.

Le CDAS 87 voit partir à la retraite ses 2 intervenants en 2023 (déléguée départementale et assistant de délégation). Un seul poste est à pourvoir: la perte d'un ETP au CDAS 87 est donc malheureusement un constat bien négatif !

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du règlement intérieur (s'il y a lieu).
- 2) Approbation du PV du CDAS du 15 novembre 2022.
- 3) Les orientations pour l'Action Sociale ministérielle en 2023.
- 4) Les actualités du réseau de l'action sociale.
- 5) Les actions locales 2023 (CAL 25 742 €)
- 6) Questions diverses

1) Approbation du règlement intérieur (s'il y a lieu).

Le CNAS initialement programmé mi-mars ayant été reporté, le règlement intérieur n'est pas à l'ordre du jour.

2) Approbation du PV du CDAS du 15 novembre 2022.

Vote : Pour à l'unanimité.

3) Les orientations pour l'Action Sociale ministérielle en 2023.

L'objectif est de maintenir le niveau des prestations (accompagnement et soutien aux agents) tout en poursuivant les efforts de modernisation et d'adaptation des offres.

Les travaux de « rénovation » se poursuivent donc en 2023.

- Le parc des résidences EPAF

13 résidences EPAF ont été fermées en décembre 2021.

Les opérations de vente engagées par la Direction de l'Immobilier de l'État se poursuivront en 2023 et 2024 (à ce jour aucune vente constatée).

Le retour de 50 % des produits de cessions sera dédié au financement de projets immobiliers concernant l'action sociale (notamment la rénovation des résidences EPAF conservées). Actuellement, 2 sites font l'objet de rénovation : La Baule et Agay.

- Le réseau de l'action sociale

La nouvelle organisation régionale du réseau de l'action sociale sera mise en place de façon progressive d'ici la fin du 1^{er} semestre 2023.

- La revue des prestations

Plusieurs mesures nouvelles sont annoncées :

- extension du bénéfice de la prestation actuelle CESU 6-12 ans ;
- revalorisation du montant du barème de ressources du CESU ;
- prestation nouvelle d'aide à la pratique sportive .

Ce plan sera déployé après consultation du prochain CNAS.

En 2023, une étude sera portée sur la restauration collective avec notamment l'impact des nouvelles organisations de travail (télétravail, travail nomade ...).

- La gouvernance des opérateurs de l'action sociale

Les travaux, mis en suspens en 2022, reprendront en 2023 en se concentrant sur les 3 associations de droit exclusif :ALPAF AGRAF EPAF.

- L'Amélioration de la communication

Un plan de communication globale est en cours d'élaboration.

Pour rappel, lors de votre départ à la retraite, si vous souhaitez toujours recevoir les informations délivrées par le CDAS 87, n'oubliez pas de transmettre l'autorisation de communication dûment remplie (autorisation qui vous sera fournie par le service RH).

- Nouvelles organisations régionales

La nouvelle organisation confiera des missions aux délégués locaux : des missions qui peuvent être partagées, avec pour objectif, un travail en équipe.

Ce fonctionnement en réseau des délégués référents, sera établi par thématique : restauration, logement, communication, etc.

Les délégués travailleront donc 50 % sur l'action locale et 50 % sur une mission spécifique.

Le CNAS n'ayant pas eu lieu, les spécificités restent à définir.
Un bilan de ces nouvelles orientations sera présenté au prochain CDAS.
Une formation des membres du CDAS devrait être programmée prochainement.

4) Les actualités du réseau de l'action sociale.

Points abordés ci-dessus (communication un enjeu important, revue des prestations ...).

5) Les actions locales 2023.

→ **Le budget CAL 2023 s'élève à 25 742 €.**

Actions visant à renforcer les liens avec les agents - Budget CAL 8 700 €

Action déjà réalisée :

– **goûter des retraités** : ce moment de convivialité a permis de réunir 50 personnes le 23 février 2023.

Budget CAL = 600 €

Sorties programmées :

– **VAL DE LOIRE** : mardi 13 juin 2023, un bus.

Inclus : transport, croisière commentée de 50mn sur le Cher, déjeuner dans une cave troglodyte à Amboise et visite guidée du château du Clos Lucé à Amboise, suivie d'une visite libre.

Coût à charge du participant: adulte 50€

Budget CAL = 2200€.

– **LA ROCHELLE** : samedi 2 septembre 2023, deux bus.

Inclus : transport, visite de l'aquarium de La Rochelle, déjeuner au restaurant Le Bar André sur le vieux port, croisière en direction de Fort Boyard. Vous disposerez également d'un temps libre dans la ville.

Coût à charge du participant : adulte 35€, enfants moins de 11 ans 10€, jeunes de 11 à 18 ans 20€.

Budget CAL = 5900€.

Arbre de Noël - Budget CAL 14 400 €

L'arbre de Noël est programmé le mercredi 6 décembre 2023 (spectacle, cadeaux, goûter, friandises) : 290 enfants environ.

Aide à la parentalité - Budget CAL 2 600 €

Aide au permis :

Budget CAL 2600 € (13 demandes à ce jour).

Cette prestation est attribuée aux familles justifiant un QF inférieur à 1300€.

Un chèque Kadodrive de 150 € euros par enfant permettra ainsi de financer en partie le permis de conduire.

Total des dépenses budgétisées : 25700 €

→ **Fonds d'innovation locale :1000€**

La proposition présentée par l'action locale a été retenue par le comité de sélection réuni le 27/01/23.

Une enveloppe de 1 000€ a été accordée au CDAS 87 afin de financer l'action « **Apprenons les bonnes pratiques pour ne plus avoir peur du numérique** ».

Cette action sera programmée en septembre ou octobre 2023 et sera ouverte aux actifs comme aux retraités (durée de l'action/formation : 1/2 journée).

Objectif : accompagnement social / sensibilisation

- la cybercriminalité/précautions d'usage,
- les démarches administratives en ligne.

Intervenants :

- Police judiciaire (section criminalistique numérique) de Limoges,
- Laboratoire d'investigation opérationnelle du numérique (LION) de Limoges.

6) Questions diverses

- **Pour information** : L'action santé publique en collaboration CDAS 87/ MGEFI est programmée le 10 octobre 2023 et aura pour thèmes « Le sommeil – Les maladies cardiovasculaires ».

- **Restauration collective** : Une subvention de 1,39€ par repas est attribuée aux agents dont l'indice de rémunération est inférieur à 534.

Cette aide versée par le CDAS porte en réalité un coût de 1,53€ TTC.

Actuellement, les conventions avec l'Agrafil et le restaurant collectif de la ville de Limoges sont actualisées.

Deux restent en attente de finalisation : restauration collective du CHU et de La Poste.

- **Budget matériel restauration** : Le CDAS 87 doit disposer d'un budget permettant la dotation en matériel de restauration des différents postes du département mais aussi, au sein du restaurant collectif rue Cruveilhier.

. Le CDAS 87 avait formulé une demande écrite auprès du service centralisateur de la région : demande dotation d'un crédit de 2800€. Cette somme permettait notamment de budgétiser des changements de réfrigérateurs en panne et des acquisitions visant à améliorer le service « restauration collective » (bains marie usagés (dysfonctionnement du service « plats chauds »), four, matériel vétuste...).

. **Problème** : La cellule de Bordeaux n'a pas référencé cette demande sur le tableau des arbitrages transmis à Paris (CDAS 87 budget demandé = 0€).

Actuellement, aucun crédit n'est donc attribué au CDAS 87. Aucune dotation, donc aucun changement de matériel ne peut être effectué.

. Une relance a été faite afin d'attribuer au CDAS 87, les crédits nécessaires au bon fonctionnement de ce service.

L'ambiguïté sur la dotation d'un éventuel budget ne peut perdurer.

Cette mission est un point sensible au sein du CDAS et impacte l'ensemble des agents.

De nombreux achats/dotations sont déjà mis en attente pour différents sites (Montesquieu, Cruveilhier, etc). *FO restera vigilant sur les suites données à ce dossier.*

- **Travaux Cruveilhier et impact sur la restauration collective**

Une alerte est donnée sur la fermeture du restaurant rue Cruveilhier pendant la période des travaux impactant son implantation.

Une solution reste à définir tant pour le personnel déjeunant sur ce site que pour le prestataire et la gestion de ses employés.


Toute l'actualité de l'action sociale se trouve ici :

<https://actionsociale.finances.gouv.fr/sites/actionsociale/accueil.html>

N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions et besoins.

Vos représentants en CDAS : Patricia VIOLET, Éliette JAFFLIN-MILLET et Philippe LEFORT

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : _____ PRÉNOM : _____

N°DGI ou N°AGORA : _____ ADRESSE MÈL : _____

GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %

AFFECTATION : _____

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à _____ le _____
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu